

# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2024

PHAXIAM

<b>I..... DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....</b>	<b>3</b>
<b>II. RAPPORT D'ACTIVITÉ.....</b>	<b>4</b>
<b>2.1 FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE.....</b>	<b>4</b>
<b>2.2. ACTIVITÉ DU GROUPE.....</b>	<b>5</b>
<b>2.3. RÉSULTATS.....</b>	<b>8</b>
<b>2.4. ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>9</b>
<b>2.5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE .....</b>	<b>10</b>
<b>2.6. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES .....</b>	<b>11</b>
<b>2.7. RISQUES ET INCERTITUDES .....</b>	<b>11</b>
<b>III. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2024 .....</b>	<b>13</b>
<b>ÉTAT INTERMÉDIAIRE DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ .....</b>	<b>13</b>
<b>ÉTAT INTERMÉDIAIRE DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ.....</b>	<b>13</b>
<b>ETAT INTERMÉDIAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE.....</b>	<b>14</b>
<b>ÉTAT INTERMÉDIAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS .....</b>	<b>15</b>
<b>ÉTAT INTERMÉDIAIRE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS .....</b>	<b>16</b>
<b>NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RESUMÉS</b>	<b>17</b>
<b>1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ.....</b>	<b>17</b>
<b>2. RÈGLES ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>21</b>
<b>3. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ.....</b>	<b>25</b>
<b>4. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE</b>	
29	
<b>5. PASSIFS ÉVENTUELS.....</b>	<b>40</b>
<b>6. PARTIES LIÉES.....</b>	<b>41</b>
<b>7. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....</b>	<b>41</b>
<b>IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS .....</b>	<b>a</b>

## **I. DÉCLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Lyon, le 25 septembre 2024

**Thibaut du Fayet**  
Directeur Général

## II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

### 2.1 FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

#### Février 2024:

Le 20 février 2024, PHAXIAM Therapeutics (« **PHAXIAM** » ou la « **Société** ») a annoncé avoir notifié officiellement au Nasdaq Stock Market son intention de retirer volontairement de la cote ses *American Depositary Shares* (« **ADS** ») représentant ses actions ordinaires. Le retrait a été rendu effectif avant l'ouverture des marchés le 11 mars 2024, date depuis laquelle les ADS ne sont plus négociés sur le Nasdaq Capital Market.

Cette décision vise à réduire les coûts liés à la conformité avec les normes du Nasdaq et à concentrer les ressources financières sur le développement de l'entreprise. Les actions ordinaires de PHAXIAM restent cotées sur Euronext Paris, leur marché principal depuis mai 2013. Les détenteurs d'ADS avaient jusqu'au 20 mai 2024 pour les échanger contre des actions ordinaires, moyennant des frais de conversion. PHAXIAM entendait résilier son contrat de dépôt avec The Bank of New York Mellon après le retrait, et lever les obligations de déclaration auprès de la *Securities and Exchange Commission* (« **SEC** »).

#### Mars 2024 :

Le 11 mars 2024, PHAXIAM a annoncé la réalisation du retrait volontaire de ses ADS du Nasdaq Stock Market. La Société a donc par la suite déposé un formulaire F-15 auprès de la SEC pour suspendre ses obligations de déclaration concernant les ADS et les actions ordinaires sous-jacentes, avec un désenregistrement prévu 90 jours après le dépôt. Les détenteurs d'ADS avaient jusqu'au 28 mai 2024 pour échanger leurs ADS contre des actions ordinaires, moyennant des frais de conversion et éventuellement d'autres charges. The Bank of New York Mellon, en tant que dépositaire, a pu vendre les actions ordinaires sous-jacentes et les détenteurs d'ADS ont pu recevoir soit les actions, soit le produit net de la vente.

#### Avril 2024 :

Le 15 avril 2024, PHAXIAM Therapeutics a annoncé l'inclusion du premier patient dans son essai clinique de phase 1 pour le traitement de l'endocardite infectieuse causée par *Staphylococcus aureus* (ou Staphylocoque Doré ou *S. Aureus*). L'étude a reçu l'approbation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (« **ANSM** ») et a pour objectif de vérifier la sécurité de l'administration des phages de PHAXIAM par voie intraveineuse, d'étudier leur pharmacocinétique dans le sang et de mesurer leur concentration dans la valve réséquée lors de la chirurgie. Les premiers résultats sont attendus au 3<sup>ème</sup> trimestre 2024. Cette recherche pourrait apporter des avancées significatives dans le traitement de l'endocardite infectieuse, une maladie cardiaque à haute mortalité, et ouvrir la voie à l'utilisation de la phagothérapie pour d'autres indications médicales graves.

#### Mai 2024 :

PHAXIAM a reçu la validation de l'ANSM pour initier une étude clinique en France concernant les patients atteints d'infections complexes mono-bactériennes à *E. coli* des voies urinaires dues à une vessie neurogène, pour qui les traitements antibiotiques traditionnels ont échoué.

## Juin 2024 :

Le 12 juin 2024, PHAXIAM a annoncé le lancement d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« **DPS** ») d'un montant d'environ 10 M€, pouvant être porté à environ 11,5 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension afin d'accélérer la mise en œuvre de sa stratégie clinique (l' « **Augmentation de Capital** »).

Principaux termes de l'Augmentation de Capital :

- Prix de souscription : 2,00 euros par action nouvelle
- Parité de souscription : 5 actions nouvelles pour 6 actions existantes
- Valeur théorique du DPS : 0,40 euro
- Période de négociation des DPS : du 13 juin 2024 au 21 juin 2024, inclus
- Période de souscription : du 17 juin 2024 au 25 juin 2024, inclus
- Règlement-livraison de l'Augmentation de Capital : 1<sup>er</sup> juillet 2024
- Engagements de souscription reçus : 7,6 M€, soit 75% du montant total de l'Augmentation de Capital

La Société avait, avant l'opération, reçu plusieurs engagements de souscription dont les principaux sont les suivants :

- Auriga IV Bioseeds, qui détenait avant l'opération 10,73% du capital de la Société, s'est engagé à souscrire à titre irréductible pour un montant de 800 000 euros (soit 400 000 actions). Après l'opération, sa détention a été légèrement diluée pour atteindre 10,54% du capital ;
- L'EPIC Bpifrance, agissant pour le compte de l'État, qui ne détenait aucune participation avant l'opération, s'est engagé à souscrire soit à titre irréductible et réductible à la suite de l'acquisition de DPS, soit à titre libre, pour un montant de 5 millions d'euros (soit 2,5 millions d'actions), pouvant être porté à 5,75 millions d'euros (soit 2,875 millions d'actions) en cas d'exercice intégral de la clause d'extension. Après l'opération, la détention de l'EPIC Bpifrance a été porté à 25,05% du capital.

Le produit brut de l'émission a complété les ressources financières de la Société et a été destiné à financer (1) le fonds de roulement de la Société (excluant le remboursement de sa dette) (i) jusqu'au mois de mars 2025 dans l'hypothèse d'une augmentation de capital réalisée à 100%, (ii) jusqu'au mois de janvier 2025 dans l'hypothèse d'une augmentation de capital réalisée à 75% et (iii) jusqu'à début avril 2025 dans l'hypothèse d'une augmentation de capital réalisée à 115% et (2) l'avancement de son portefeuille d'essais cliniques, en particulier le lancement d'une première étude clinique globale (EU/US) de phase II « Gloria » dans le traitement des infections des prothèses ostéoarticulaires par la bactérie *Staphylococcus aureus*.

Le 27 juin 2024, PHAXIAM Therapeutics a annoncé le succès de son augmentation de capital avec maintien du DPS. Le montant brut de l'Augmentation de Capital s'est élevé à 7 811 126 euros, prime d'émission incluse, correspondant à l'émission de 3 905 563 d'actions nouvelles à un prix de souscription unitaire de 2,00 euros par Action Nouvelle.

## 2.2. ACTIVITÉ DU GROUPE

PHAXIAM Therapeutics est une société de biotechnologie qui s'est donné comme objectif de mettre au point de nouvelles solutions pour combattre les infections bactériennes sévères et/ou résistantes. Issue de la fusion entre ERYTECH Pharma et PHERECYDES Pharma approuvée par les actionnaires des deux sociétés le 23 juin 2023, PHAXIAM Therapeutics a pour ambition de devenir un leader mondial dans le traitement des infections bactériennes par les bactériophages (ou phages), des virus naturels capables de lutter contre les bactéries résistantes aux antibiotiques.

Des progrès significatifs ont été réalisés depuis la fusion afin de tirer parti des synergies au sein des équipes et d'accélérer le déploiement de la stratégie de la Société dans des programmes thérapeutiques clés. En particulier, la Société concentre ses programmes de développement clinique sur des indications où les besoins médicaux sont importants, principalement pour les patients souffrant d'infections sévères et résistantes au Staphylocoque Doré, souvent associées à une mortalité élevée et des coûts importants.

Ces enjeux concernent en particulier les infections ostéoarticulaires sur prothèses (« **PJI** »), pour lesquelles la Société a renforcé sa position stratégique et sa place de leader. Avec les signaux d'activité clinique observés chez les patients en accès compassionnel et précoce (« **AAC** » ou « **Autorisation d'Accès Compassionnel** ») et l'approche la plus adaptée d'administration locale de phages autorisée dans cette indication, la Société est convaincue que les PJI représentent la meilleure option pour amener les phages le plus rapidement possible à une première preuve de concept et un enregistrement clinique.

### ***Programme S. Aureus***

*Infections ostéoarticulaires sur prothèses (PJI) : une première étude mondiale de phase 2 susceptible de conduire à la délivrance d'une autorisation d'accès précoce en Europe*

En s'appuyant sur les signaux d'activité prometteurs des traitements compassionnels en situation réelle et sur les enseignements précieux de l'étude pilote PhagoDAIR, la Société prépare le lancement de la première étude mondiale (UE/USA) de phase 2 (étude GLORIA) pour les patients atteints de PJI (prothèses de hanche ou de genou) ayant subi un débridement en chirurgie ouverte (« **DAIR** ») combiné à des antibiotiques.

La Société a reçu des retours positifs et cohérents de la part de la *Food and Drug Administration* américaine (« **FDA** ») (réunion pré-*Investigational New Drug Application* (« **pré-IND** »)) et de l'Agence Européenne des Médicaments (« **EMA** ») (avis scientifique) en vue du lancement de cette étude à grande échelle, incluant les points clés et les recommandations suivants :

- Confirmation de l'intérêt d'un développement clinique dans cette indication ;
- Confirmation que les données non cliniques et les capacités de production de la Société soutiennent un plan formel de développement clinique en Europe et aux États-Unis ;
- Confirmation de la population cible et du traitement standard à prendre en compte ; les critères d'exclusion/inclusion permettent de cibler une population environ 6 fois plus importante que celle de l'étude PhagoDAIR actuelle ;
- Des lignes directrices et des attentes claires et cohérentes en termes de production et de critères d'évaluation cliniques.

La Société envisage (i) d'accélérer la transition vers la nouvelle et plus ambitieuse étude globale de phase 2 de preuve de concept (GLORIA) dans les PJI qui sera lancée au premier trimestre 2025 et (ii) de publier les données préliminaires de l'étude pilote PhagoDAIR d'ici la fin de l'année 2024 et les données complémentaires de l'étude en 2025.

L'étude de preuve de concept de phase 2 (GLORIA) devrait prendre la forme d'une étude multicentrique, randomisée, comparative et devrait inclure 100 patients en Europe et aux États-Unis.

La Société est sur le point de déposer les demandes d'autorisation d'essai clinique auprès des agences réglementaires américaine et européenne respectivement. L'approbation formelle de l'étude est attendue au quatrième trimestre 2024, en vue du début du recrutement des patients au premier trimestre 2025.

Si cette étude clinique s'achève avec succès comme prévu au troisième trimestre 2026, la Société pourrait potentiellement disposer d'un accès précoce pour l'enregistrement d'un premier traitement de phagothérapie pour la PJI ouvrant la voie à une pré-commercialisation en Europe dès le second semestre 2027.

*Endocardite infectieuse (EI) : initiation d'une étude clinique dans une indication ciblant les infections résistantes à *S. aureus* dans les cavités cardiaques et les valves.*

La Société a obtenu les autorisations de l'ANSM et du Comité d'Éthique Sud-Est II-Lyon pour lancer une étude de phase 1 (données pharmacocinétiques) dans l'endocardite infectieuse due à *S. aureus*, afin d'évaluer la sécurité de la voie d'administration intraveineuse de ses phages anti-*S. aureus*.

Le recrutement des patients est en cours dans cinq sites en France.

Les premiers résultats cliniques sont attendus pour le milieu de l'année 2025. S'ils sont positifs, ces résultats pourraient permettre à la Société (i) d'accélérer le développement clinique dans cette indication et (ii) d'utiliser la voie d'administration intraveineuse pour d'autres indications nécessitant cette voie d'administration.

***Programme sur les infections mono-bactériennes complexes à *Escherichia coli* (*E. coli*) : étude de phase I pharmacocinétique***

Le programme *E. coli*, incluant une étude clinique de Phase I de Pharmacocinétique validée par l'ANSM, vise à proposer une solution thérapeutique aux patients ayant échoué aux traitements antimicrobiens traditionnels dans les infections des voies urinaires, mono-bactériennes complexes à *E. coli*.

***Données robustes sur l'activité en vie réelle obtenues grâce aux traitements compassionnels***

A ce jour, la Société a traité plus de 120 patients dans le cadre d'un traitement compassionnel, la plupart d'entre eux souffrant de PJI. La grande majorité est localisée en France mais de plus en plus de patients compassionnels, issus d'autres pays européens, sont traités dans leur pays avec des phages envoyés par la Société : Suède, Suisse, Lettonie, Roumanie, Royaume-Uni, etc.

Les données des 77 premiers patients évalués jusqu'à présent montrent des résultats prometteurs avec un contrôle de l'infection à 3 mois (critère d'évaluation clinique), atteignant environ 80 % ; ce résultat clinique est considéré comme une amélioration significative par rapport aux standards de soins dans cette population de patients difficiles à traiter ayant des infections résistantes sévères, subissant souvent un traitement antibiotique de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> ligne.

Début 2025, la Société prévoit de déposer une nouvelle demande d'AAC pour les patients atteints de PJI, associée à la résistance de *Pseudomonas aeruginosa*, afin d'obtenir une seconde validation réglementaire de l'ANSM et de compléter la première AAC obtenue, associée à la résistance de *Staphylococcus aureus*.

### *Études cliniques complémentaires financées par des instituts de recherche*

En plus des études cliniques sponsorisées par la Société, deux essais sponsorisés par des investigateurs sont l'occasion de fournir potentiellement des données cliniques de preuves de concept supplémentaires dans d'autres indications:

- Une étude de phase 2 dans l'ulcère du pied diabétique (« **DFU** »): cette étude clinique sponsorisée par les Hôpitaux de Nîmes cible les infections DFU dues à une infection monobactérienne à *S. aureus*. Cette étude est prête pour le recrutement du premier patient attendu avant la fin de l'année 2024.
- Une étude de phase 2 dans les infections complexes des voies respiratoires (« **ICVR** ») : cette étude clinique menée par l'hôpital de la Pitié Salpêtrière à Paris cible les infections pulmonaires nosocomiales dues à *P. aeruginosa*, notamment chez les patients atteints de pneumopathies acquises sous ventilation mécanique (« **VAP** »), un problème de plus en plus préoccupant en milieu hospitalier. Le dépôt de cette étude est prévu en France (ANSM) au 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

## 2.3. RÉSULTATS

Les chiffres financiers clés du premier semestre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente sont résumés ci-dessous.

<i>(en K€)</i>	<b>30/06/2023</b> (6 mois)	<b>30/06/2024</b> (6 mois)
Chiffre d'affaires	—	—
Autres produits de l'activité	278	1 093
<b>Produits des activités courantes</b>	<b>278</b>	1 093
Frais de recherche et développement	(3 431)	(6 406)
Frais généraux et administratifs	(9 245)	(5 345)
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(12 676)</b>	(11 751)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(12 398)</b>	(10 658)
Produits financiers	331	175
Charges financières	(342)	(132)
<b>Résultat financier</b>	<b>(11)</b>	43
Impôt sur le résultat	208	(20)
<b>Résultat net</b>	<b>(12 201)</b>	(10 635)

Les charges opérationnelles de 11,7 millions d'euros au premier semestre 2024 ont diminué de 7% (soit une diminution de 0,9 millions d'euros) par rapport à l'année précédente, cette baisse est due à la réduction de 42 % des frais généraux et administratifs, comprenant 3,4 millions d'euros de coûts non récurrents liés à la fusion 2023 avec Pherecydes et 0,5 millions d'euros de programmes d'économies complémentaires



(assurance et honoraires). Ce programme de réduction des coûts a été accéléré au troisième trimestre 2024 pour être effectif dans le cadre du budget 2025.

Les frais de recherche et développement de Phaxiam au premier semestre 2024 ont augmenté de 3 millions d'euros (+87%) par rapport à l'année précédente. Cette augmentation s'explique par l'intégration des dépenses de recherche de Pherecydes, non présentes dans le comparatif de l'année précédente (fusion réalisée le 23 juin 2023), pour 1,4 millions d'euros (+41%), qui concerne principalement le programme *S.aureus* et par une charge de dépréciation de l'IP endocardite (EnDoCom) de 1,5 millions d'euros.

Le résultat net pour le premier semestre 2024 s'élève à -10,6 millions d'euros, contre - 12,2 millions d'euros pour la même période de 2023.

Au 30 juin 2024, PHAXIAM disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie totalisant 1,5 millions d'euros, contre 10,5 millions d'euros au 31 décembre 2023. La diminution de (9) millions d'euros de la position de trésorerie au cours du premier semestre 2024 est le résultat d'une utilisation nette de trésorerie de (8,2) millions d'euros dans les activités d'exploitation, une variation négative de (0,5) millions d'euros dans les activités d'investissement et un remboursement de dette de loyer de (0,5) million d'euros dans les activités de financement, tandis que la variation du dollar américain par rapport à l'euro a entraîné un impact positif de 0,2 million d'euros sur la trésorerie. La levée de fonds finalisée le 1<sup>er</sup> juillet pour 7,8 millions d'euros améliore cette position de 6,8 millions d'euros (après déduction des frais d'augmentation de capital).

## 2.4. ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

A la date du Conseil d'administration qui a arrêté les états financiers consolidés intermédiaires résumés, la Société dispose d'un horizon de trésorerie pour financer ses activités jusqu'en mars 2025, compte tenu notamment des éléments ci-après :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société pour 1,5 millions d'euros au 30 juin 2024, ceux-ci étant principalement constitués de disponibilités et de dépôts à terme mobilisables immédiatement sans pénalité,
- La levée de fond de 7,8 millions d'euros réalisée le 1<sup>er</sup> juillet 2024,
- Les prévisions de consommation de trésorerie pour les 12 mois postérieurement à la date de clôture, Ces prévisions incluent les hypothèses suivantes :
  - Encaissement d'une subvention et d'une avance remboursable BPI pour un montant total de 1 M€,
  - Encaissement du crédit d'impôts recherche 2023 pour 1,6 M€,
  - Mobilisation du crédit d'impôts recherche 2024 pour 1 M€,
  - Reprise des remboursements d'emprunts (PGE) au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025.

En conséquence, la trésorerie et les équivalents de trésorerie actuels de la Société ne devraient pas être suffisants pour couvrir ses besoins d'exploitation pendant les 12 prochains mois au minimum.

En parallèle, PHAXIAM poursuit des discussions visant à un financement courant du deuxième semestre 2024 afin de poursuivre son projet.

Ces événements et conditions indiquent qu'il existe une incertitude significative sur la capacité de la Société à poursuivre son activité. Par conséquent, elle pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

La Société évalue diverses sources de financement, parmi lesquelles l'émission d'instruments de capitaux propres et/ou de nouvelles dettes ou des accords de partenariat pour continuer à financer ses opérations au-delà de son horizon de liquidité.

La capacité de la Société à trouver des financements à court-terme dépendra des conditions financières et économiques et de la volonté des investisseurs ou des prêteurs à accorder des financements. La Société pourrait être dans l'incapacité de trouver des financements à court-terme à des conditions favorables ou ne pas du tout parvenir à trouver des financements à court-terme. En outre, la forte volatilité des marchés financiers a eu, et pourrait continuer à avoir, un impact négatif sur le prix des actions ordinaires de PHAXIAM, et pourrait avoir un impact négatif sur sa capacité à lever des fonds supplémentaires. Si la Société n'est pas en mesure de lever des capitaux lorsque cela est nécessaire ou à des conditions favorables, elle pourrait être contrainte de retarder, de réduire ou d'éliminer ses programmes de recherche et de développement ou tout effort de commercialisation futur, ou de cesser toute activité, et ses actionnaires pourraient perdre tout ou partie de leur investissement dans la Société.

Au second semestre 2024 et en 2025, la Société va continuer de se concentrer sur ses programmes de développement clinique et prévoit de reporter les étapes clés suivantes :

- Dans l'étude globale (EU/US) dans les PJI dues à *S. aureus*, la Société est sur le point de déposer une demande d'essai clinique (IND et CTA) auprès de l'EMA et de la FDA en vue d'initier le recrutement des patients au début de l'année 2025. Les données cliniques de l'étude PhagoDAIR sont attendues fin 2024 ;
- Les premiers résultats cliniques dans l'endocardite infectieuse dues à *S. aureus* sont attendus pour le milieu de l'année 2025.

## 2.5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

### Juillet 2024 :

Le règlement livraison des 3 905 563 d'actions nouvelles à un prix de souscription unitaire de 2,00 euros pour un montant total de 7,8 millions d'euros portant le capital social de PHAXIAM Therapeutics à 9 980 668 euros, composé de 9 980 668 actions d'une valeur nominale de 1,00 euro chacune a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2024 permettant à la Société de financer ses activités jusqu'en mars 2025.

### Septembre 2024 :

Un accord avec Bpifrance pour le versement d'une aide sur le programme *E. Coli* d'un million d'euros reçu le 19 septembre et un autre accord, non encore signé, pour le reversement de 10% de l'avance remboursable Tedac pour un montant de 0,5 millions d'euros, avec un échelonnement de 18 mois qui pourrait débiter en octobre 2024.

## 2.6. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les transactions avec les parties liées sont de même nature que celles exposées au chapitre 3 « Gouvernement d'entreprise » du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 5 avril 2024 sous le numéro D.24-0243 (« **DEU 2023** »).

Les rémunérations des dirigeants pour le semestre écoulé sont présentées en note 6 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## 2.7. RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière et les résultats de la Société et exposés au chapitre 2 « Facteurs de Risque », section 2.4 « Risques financiers » du DEU 2023 sont mis à jour ci-dessous.

Le Groupe est structurellement déficitaire depuis sa création. Les flux de trésorerie nets utilisés par les activités opérationnelles du Groupe sont de, 56,8 millions d'euros en 2021, 31,8 millions d'euros en 2022 et 24,4 millions d'euros en 2023 (voir la section 5.2.2.1 du DEU 2023 pour plus d'informations). Au 30 juin 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élèvent à 1,5 millions d'euros contre 10,5 millions d'euros au 31 décembre 2023, ce qui représente une diminution annuelle nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 9 millions d'euros.

A la date du Conseil d'administration qui a arrêté les états financiers consolidés intermédiaires résumés, la Société dispose d'un horizon de trésorerie pour financer ses activités jusqu'en mars 2025, compte tenu notamment des éléments ci-après :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société pour 1,5 millions d'euros au 30 juin 2024, ceux-ci étant principalement constitués de disponibilités et de dépôts à terme mobilisables immédiatement sans pénalité,
- La levée de fond de 7,8 millions d'euros réalisée le 1<sup>er</sup> juillet 2024,
- Les prévisions de consommation de trésorerie pour les 12 mois postérieurement à la date de clôture, Ces prévisions incluent les hypothèses suivantes :
  - Encaissement d'une subvention et d'une avance remboursable BPI pour un montant total de 1 M€,
  - Encaissement du crédit d'impôts recherche 2023 pour 1,6 M€,
  - Mobilisation du crédit d'impôts recherche 2024 pour 1 M€,
  - Reprise des remboursements d'emprunts (PGE) au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025.

En conséquence, la trésorerie et les équivalents de trésorerie actuels de la Société ne devraient pas être suffisants pour couvrir ses besoins d'exploitation pendant les 12 prochains mois au minimum.

En parallèle, PHAXIAM poursuit des discussions visant à un refinancement courant du deuxième semestre 2024 afin de poursuivre son projet. Ces événements et conditions indiquent qu'il existe une incertitude significative sur la capacité de la Société à poursuivre son activité. Par conséquent, elle pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. La Société

évalue diverses sources de financement, parmi lesquelles l'émission d'instruments de capitaux propres et/ou de nouvelles dettes ou des accords de partenariat pour continuer à financer ses opérations au-delà de son horizon de liquidité.

La capacité de la Société à trouver des financements à court-terme dépendra des conditions financières et économiques et de la volonté des investisseurs ou des prêteurs à accorder des financements. La Société pourrait être dans l'incapacité de trouver des financements à court-terme à des conditions favorables ou ne pas du tout parvenir à trouver des financements à court-terme. En outre, la forte volatilité des marchés financiers a eu, et pourrait continuer à avoir, un impact négatif sur le prix des actions ordinaires de PHAXIAM, et pourrait avoir un impact négatif sur sa capacité à lever des fonds supplémentaires. Si la Société n'est pas en mesure de lever des capitaux lorsque cela est nécessaire ou à des conditions favorables, elle pourrait être contrainte de retarder, de réduire ou d'éliminer ses programmes de recherche et de développement ou tout effort de commercialisation futur, ou de cesser toute activité, et ses actionnaires pourraient perdre tout ou partie de leur investissement dans la Société.

### ***Financement par le renforcement de ses fonds propres***

Le Groupe a historiquement financé sa croissance par un renforcement de ses fonds propres sous forme d'augmentations de capital et d'émissions d'obligations convertibles en actions (dont le Contrat OCABSA). Les augmentations de capital liées réalisées jusqu'à la date du DEU 2023, dont notamment l'introduction en bourse sur Euronext Paris en mai 2013 et l'introduction en bourse sur le Nasdaq en novembre 2017 ont permis au Groupe de renforcer ses fonds propres. Le Groupe a perçu un total brut de 353,3 millions d'euros au titre de ces tours de financement successifs (*voir la section 5.1 du DEU 2023*).

Dans l'hypothèse où la Société lèverait de nouveaux capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives pour la Société et ses actionnaires et nécessiter la constitution de sûretés sur ses actifs clés. De plus, les financements sous forme d'endettements financiers viendraient dégrader la structure financière de la Société. Enfin, la Société pourrait devoir accorder des licences sur ses technologies à des partenaires ou des tiers, ou conclure de nouveaux accords de collaboration à des conditions moins favorables pour elle que celles qu'elle aurait pu obtenir dans un contexte différent.

En outre, la recherche de financements supplémentaires pourrait détourner la direction de ses activités courantes, ce qui pourrait limiter sa capacité à développer et commercialiser ses produits candidats.

La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

### ***Recours à des financements publics***

Le Groupe a également eu recours à des financements publics. La Société a notamment perçu, depuis sa création et jusqu'à la date du DEU 2023, 2,4 millions d'euros de subventions non remboursables et 5,0 millions d'euros d'avances conditionnées dans le cadre du contrat de collaboration avec Bpifrance sur le projet Tedac. Les résultats insuffisants des études cliniques menées dans le cadre du projet Tedac et plus

généralement du produit GRASPA issue de la plateforme ERYCAPS ont entraîné l'arrêt total de l'exploitation industrielle et commerciale du projet Tedac.

Pherecydes (fusionnée avec PHAXIAM en juin 2023) a perçu de Bpifrance, pour le programme Phagoslin une avance remboursable d'un million d'euros, dont 0,3 million d'euros restant à rembourser et pour le programme Phagogram une subvention de 0,2 million d'euros et une avance remboursable de 0,1 million d'euros.

### III. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2024

#### ÉTAT INTERMÉDIAIRE DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

(en K€, sauf pour le résultat par action)

	30/06/2023 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Chiffre d'affaires	—	—
Autres produits de l'activité	278	1 093
<b>Produits des activités courantes</b>	<b>278</b>	<b>1 093</b>
Frais de recherche et développement	(3 431)	(6 406)
Frais généraux et administratifs	(9 245)	(5 345)
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>(12 676)</b>	<b>(11 751)</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(12 398)</b>	<b>(10 658)</b>
Produits financiers	331	175
Charges financières	(342)	(132)
<b>Résultat financier</b>	<b>(11)</b>	<b>43</b>
Impôt sur le résultat	208	(20)
<b>Résultat net</b>	<b>(12 201)</b>	<b>(10 635)</b>
<b>Résultat de base / dilué par action (€ / action)</b>	<b>(3,71)</b>	<b>(1,75)</b>

#### ÉTAT INTERMÉDIAIRE DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

en K€

	30/06/2023 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
<b>Résultat net</b>	<b>(12 201)</b>	<b>(10 635)</b>
<b>Éléments recyclables ultérieurement en résultat</b>		
Variation de la réserve de conversion	(153)	35
<b>Éléments non recyclables ultérieurement en résultat</b>		
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définies	32	16
Effet d'impôt	—	—
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>(121)</b>	<b>51</b>
<b>Résultat global</b>	<b>(12 322)</b>	<b>(10 584)</b>

## ÉTAT INTERMÉDIAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	Notes	31/12/2023	30/06/2024
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations incorporelles	4.1.1	21 362	19 794
Goodwill	4.1.2	9 622	9 622
Immobilisations corporelles	4.1.3	1 004	888
Droit d'utilisation	4.2	2 895	2 636
Autres actifs non courants	4.3	205	284
<b>Total actifs non courants</b>		<b>35 088</b>	<b>33 224</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		—	—
Clients et comptes rattachés	4.3	103	255
Autres actifs courants	4.3	5 643	4 169
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.4	10 474	1 463
<b>Total actifs courants</b>		<b>16 219</b>	<b>5 886</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>51 307</b>	<b>39 110</b>
<b>(en K€)</b>			
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		6 075	6 075
Primes		49 671	39 323
Réserves		(7 834)	(20 536)
Réserves de conversion		1 189	1 224
Résultat net		(23 488)	(10 635)
<b>Total capitaux propres</b>	4.5	<b>25 612</b>	<b>15 451</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions - part à plus d'un an	4.6	1 051	897
Dettes financières - part à plus d'un an	4.7	7 030	5 197
Dettes de loyers - part à plus d'un an	4.8	2 348	2 061
<b>Total passifs non courants</b>		<b>10 429</b>	<b>8 155</b>
<b>Passifs courants</b>			
Provisions - part à moins d'un an	4.6	96	28
Dettes financières - part à moins d'un an	4.7	3 169	5 003
Dettes de loyers - part à moins d'un an	4.8	718	669
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.9	7 104	5 919
Autres passifs courants	4.9	4 177	3 886
<b>Total passifs courants</b>		<b>15 264</b>	<b>15 505</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>51 307</b>	<b>39 110</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires ci-joints.

## ÉTAT INTERMÉDIAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

en K€	30/06/2023 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat net</b>	<b>(12 201)</b>	<b>(10 635)</b>
<b>Charges (produits) sans incidence sur la trésorerie</b>		
Gains ou pertes de change	102	(124)
Dotations (reprises) aux amortissements	211	1 960
Dotations (reprises) aux provisions	(144)	(30)
Extourne en subvention avance remboursable	—	—
Charges au titre des paiements en actions	390	421
Plus ou moins-value de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (1)	—	(2)
Charges (Produits) d'intérêt	(68)	110
Charge d'impôt (exigible et différé)	(208)	19
<b>Flux net de trésorerie utilisés par l'activité avant variation du BFR</b>	<b>(11 918)</b>	<b>(8 281)</b>
(Augmentation) diminution des stocks	—	—
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	76	(152)
(Augmentation) diminution des autres actifs courants	(359)	1 489
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs et comptes rattachés	694	(1 141)
Augmentation (diminution) des autres passifs courants	(90)	(137)
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>320</b>	<b>59</b>
Impôt payé	(297)	(6)
<b>Flux net de trésorerie utilisés par les activités opérationnelles</b>	<b>(11 895)</b>	<b>(8 228)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Trésorerie acquise lors de regroupement d'entreprises (2)	10	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(53)	(437)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	—	(164)
Augmentation des actifs financiers non courants & courants	—	—
Cession d'immobilisations corporelles	—	8
Diminution des actifs financiers non courants & courants	233	134
<b>Flux net de trésorerie générés/(utilisés) par les activités d'investissement</b>	<b>190</b>	<b>(458)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Augmentation de capital en numéraire, net de frais	—	—
Emission d'emprunts	—	—
Remboursement d'emprunts	(1 282)	—
Remboursement de la dette de loyers (IFRS 16)	(414)	(393)
Intérêts reçus (versés)	77	(108)
<b>Flux net de trésorerie générés (utilisés) par les activités de financement</b>	<b>(1 619)</b>	<b>(501)</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue	(276)	177
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>(13 600)</b>	<b>(9 011)</b>
Trésorerie nette en début d'exercice	38 789	10 474
Trésorerie nette en fin d'exercice	25 189	1 463
Intérêts versés	(77)	(108)

(2) comprend la trésorerie acquise de PHERECYDES Pharma pour 10 K€.

## ÉTAT INTERMÉDIAIRE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>(En K€, sauf pour le nombre d'actions)</i>	Capital	Prime d'émission	Réserves	Réserves de conversion	Résultat	Total capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>3 102</b>	<b>48 975</b>	<b>(29 765)</b>	<b>1 402</b>	<b>228</b>	<b>22 436</b>
Résultat de la période	—	—	—	—	(12 201)	(12 201)
Autres éléments du résultat global	—	—	32	(153)	—	(121)
<b>Résultat global</b>	—	—	—	—	—	—
Affectation du résultat n-1	—	(21 408)	21 180	—	228	—
Emissions d'actions ordinaires en lien avec le regroupement d'entreprises (1)	2 973	22 104	—	—	—	25 077
Paiements fondés sur des actions	—	—	391	—	—	391
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>6 075</b>	<b>49 671</b>	<b>(8 162)</b>	<b>1 249</b>	<b>(12 20)</b>	<b>36 632</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>6 075</b>	<b>49 672</b>	<b>(7 836)</b>	<b>1 189</b>	<b>(23 488)</b>	<b>25 612</b>
Résultat de la période	—	—	—	—	(10 635)	(10 635)
Autres éléments du résultat global	—	—	16	35	—	51
<b>Résultat global</b>	—	—	16	35	(10 635)	(10 584)
Affectation du résultat n-1	—	—	(23 488)	—	23 488	—
Paiements fondés sur des actions	—	—	421	—	—	421
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>6 075</b>	<b>49 672</b>	<b>(30 887)</b>	<b>1 224</b>	<b>(10 635)</b>	<b>15 451</b>

(1) se référer à la note 4.1.2 Regroupement d'entreprises pour plus de détail.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Ces Etats financiers ont été arrêtés et ont été autorisés à la publication par le conseil d'administration en date du 25 septembre 2024.

### 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

La Société, alors sous le nom Erytech Pharma a été créée à Lyon, France en 2004 pour développer et commercialiser des thérapies innovantes basées sur les globules rouges pour lutter contre des cancers et des maladies orphelines. La Société s'est introduite en bourse sur Euronext Paris en mai 2013 en levant 17,7 millions d'euros et sur le *Nasdaq Global Select Market* en novembre 2017 en levant un montant brut, avant déduction de frais, de 124 millions d'euros (144 millions de dollars).

La société Pherecydes Pharma (Pherecydes) a été constituée sous la forme d'une société anonyme le 12 décembre 2006. Pherecydes s'introduit en bourse sur Euronext Growth à Paris en février 2021 levant ainsi 8 millions d'euros. En juin 2023, les actionnaires de Pherecydes et d'Erytech Pharma ont voté la fusion entre les deux sociétés et leur changement de nom pour devenir PHAXIAM Therapeutics. En février 2024, la Société a annoncé son intention de retirer volontairement du Nasdaq Capital Market ses American Depositary Shares ("ADS") représentant ses actions ordinaires. Le retrait est devenu effectif avant l'ouverture des marchés le 11 mars 2024, date à laquelle les ADS ne sont plus négociés sur le Nasdaq Capital Market.

Depuis sa création, la Société a encouru des pertes et a des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles négatifs. Au 30 juin 2024, après prise en compte des éléments ci-dessus et des différents tours de financement, ainsi que de l'augmentation de capital relative au regroupement avec la société Pherecydes Pharma, la Société disposait de capitaux propres d'un montant de 15 451 K€. La Société prévoit d'encourir des pertes supplémentaires jusqu'à ce qu'elle puisse, le cas échéant, générer des revenus importants liés à la commercialisation de ses produits candidats en développement.

Les activités futures de la Société dépendent fortement de la combinaison de plusieurs facteurs, notamment : (i) le succès des activités de recherche et développement (ii) l'approbation réglementaire et l'acceptation par le marché des futurs produits proposés (iii) l'obtention dans un délai opportun de financements supplémentaires ; et (iv) le développement de thérapies concurrentes par d'autres sociétés biotechnologiques et pharmaceutiques. En conséquence, la Société est et devra continuer, à court et moyen terme, à être financée par l'émission de nouveaux instruments de dettes ou de capitaux propres.

La situation sur les marchés financiers et l'incertitude quant aux résultats de la recherche et du développement pourraient altérer la capacité de la Société à financer ses opérations par des augmentations de capital selon ses besoins ou dans des conditions attractives.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés ainsi que les annexes aux comptes (les « **Etats financiers consolidés intermédiaires résumés** ») présentent l'activité de PHAXIAM Therapeutics et de sa filiale, ERYTECH Inc. pour l'exercice clos au 30 juin 2024.

Adresse du siège social de PHAXIAM Therapeutics S.A. : 60 avenue Rockefeller, 69008, Lyon, France.

## Faits caractéristiques du premier semestre 2024

### Février 2024:

Le 20 février 2024, PHAXIAM Therapeutics (« **PHAXIAM** » ou la « **Société** ») a annoncé avoir notifié officiellement au Nasdaq Stock Market son intention de retirer volontairement de la cote ses *American Depositary Shares* (« **ADS** ») représentant ses actions ordinaires. Le retrait a été rendu effectif avant l'ouverture des marchés le 11 mars 2024, date depuis laquelle les ADS ne sont plus négociés sur le Nasdaq Capital Market (ce marché est un segment du Nasdaq Stock Market sur lequel sont négociés les titres de société en phase de lancement dont la capitalisation boursière reste relativement faible).

Cette décision vise à réduire les coûts liés à la conformité avec les normes du Nasdaq et à concentrer les ressources financières sur le développement de l'entreprise. Les actions ordinaires de PHAXIAM restent cotées sur Euronext Paris, leur marché principal depuis mai 2013. Les détenteurs d'ADS avaient jusqu'au 20 mai 2024 pour les échanger contre des actions ordinaires, moyennant des frais de conversion. PHAXIAM entendait résilier son contrat de dépôt avec The Bank of New York Mellon après le retrait, et lever les obligations de déclaration auprès de la *Securities and Exchange Commission* (« **SEC** »).

### Mars 2024 :

Le 11 mars 2024, PHAXIAM Therapeutics a annoncé la réalisation du retrait volontaire de ses ADS du Nasdaq Stock Market. La société a donc par la suite déposé un formulaire F-15 auprès de la SEC pour suspendre ses obligations de déclaration concernant les ADS et les actions ordinaires sous-jacentes, avec un désenregistrement prévu 90 jours après le dépôt. Les détenteurs d'ADS avaient jusqu'au 28 mai 2024 pour échanger leurs ADS contre des actions ordinaires, moyennant des frais de conversion et éventuellement d'autres charges. The Bank of New York Mellon, en tant que dépositaire, a pu vendre les actions ordinaires sous-jacentes et les détenteurs d'ADS ont pu recevoir soit les actions, soit le produit net de la vente.

### Avril 2024 :

Le 15 avril 2024, PHAXIAM Therapeutics a annoncé l'inclusion du premier patient dans son essai clinique de phase 1 pour le traitement de l'endocardite infectieuse causée par *Staphylococcus aureus* (ou Staphylocoque Doré ou *S. Aureus*). L'étude a reçu l'approbation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (« **ANSM** ») et a pour objectif de vérifier la sécurité de l'administration des phages (virus naturels capables de lutter contre les bactéries résistantes aux antibiotiques) de PHAXIAM par voie intraveineuse, d'étudier leur pharmacocinétique dans le sang et de mesurer leur concentration dans la valve réséquée lors de la chirurgie. Les premiers résultats sont attendus au 3ème trimestre 2024. Cette recherche pourrait apporter des avancées significatives dans le traitement de l'endocardite infectieuse, une maladie cardiaque à haute mortalité, et ouvrir la voie à l'utilisation de la phagothérapie pour d'autres indications médicales graves.

### Mai 2024 :

PHAXIAM a reçu la validation de l'ANSM pour initier une étude clinique en France concernant les patients atteints d'infections complexes mono-bactériennes à *E. coli* des voies urinaires dues à une vessie neurogène, pour qui les traitements antibiotiques traditionnels ont échoué.

## Juin 2024 :

Le 12 juin 2024, PHAXIAM Therapeutics a annoncé le lancement d'une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (« **DPS** ») d'un montant d'environ 10 M€, pouvant être porté à environ 11,5 M€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension afin d'accélérer la mise en œuvre de sa stratégie clinique (l' « **Augmentation de Capital** »).

Principaux termes de l'Augmentation de Capital :

- Prix de souscription : 2,00 euros par action nouvelle
- Parité de souscription : 5 actions nouvelles pour 6 actions existantes
- Valeur théorique du DPS : 0,40 euro
- Période de négociation des DPS : du 13 juin 2024 au 21 juin 2024, inclus
- Période de souscription : du 17 juin 2024 au 25 juin 2024, inclus
- Règlement-livraison de l'Augmentation de Capital : 1er juillet 2024
- Engagements de souscription reçus : 7,6 M€, soit 75% du montant total de l'Augmentation de Capital

La Société avait, avant l'opération, reçu plusieurs engagements de souscription dont les principaux sont les suivants :

- Auriga IV Bioseeds, qui détenait avant l'opération 10,73% du capital de la Société, s'est engagé à souscrire à titre irréductible pour un montant de 800 000 euros (soit 400 000 actions). Après l'opération, sa détention a été légèrement diluée pour atteindre 10,54% du capital ;
- L'EPIC Bpifrance, agissant pour le compte de l'État, qui ne détenait aucune participation avant l'opération, s'est engagé à souscrire soit à titre irréductible et réductible à la suite de l'acquisition de DPS, soit à titre libre, pour un montant de 5 millions d'euros (soit 2,5 millions d'actions), pouvant être porté à 5,75 millions d'euros (soit 2,875 millions d'actions) en cas d'exercice intégral de la clause d'extension. Après l'opération, la détention de l'EPIC Bpifrance a été portée à 25,05% du capital.

Le produit brut de l'émission a complété les ressources financières de la Société et était destiné à financer (1) le fonds de roulement de la Société (excluant le remboursement de sa dette) (i) jusqu'au mois de mars 2025 dans l'hypothèse d'une augmentation de capital réalisée à 100%, (ii) jusqu'au mois de janvier 2025 dans l'hypothèse d'une augmentation de capital réalisée à 75% et (iii) jusqu'à début avril 2025 dans l'hypothèse d'une augmentation de capital réalisée à 115% et (2) l'avancement de son portefeuille d'essais cliniques, en particulier le lancement d'une première étude clinique globale (EU/US) de phase II « Gloria » dans le traitement des infections des prothèses ostéoarticulaires par la bactérie *Staphylococcus aureus*.

Le 27 juin 2024, PHAXIAM Therapeutics a annoncé le succès de son augmentation de capital avec maintien du DPS. Le montant brut de l'Augmentation de Capital s'est élevé à 7 811 126 euros, prime d'émission incluse, correspondant à l'émission de 3 905 563 d'actions nouvelles à un prix de souscription unitaire de 2,00 euros par Action Nouvelle, soit un taux de souscription d'environ 77,1%.

## Faits caractéristiques du premier semestre 2023

### Activité

#### Février 2023:

Le 15 février 2023, ERYTECH a annoncé le rapprochement stratégique avec PHERECYDES, une société de biotechnologie spécialisée dans la phagothérapie de précision pour traiter les résistances et/ou les infections bactériennes compliquées, avec l'intention de créer un leader mondial de la phagothérapie.

#### Avril 2023 :

ERYTECH Pharma a reçu l'approbation de The Nasdaq Stock Market LLC le 12 avril 2023, pour transférer la cotation de ses ADS du Nasdaq Global Select Market au Nasdaq Capital Market. Le transfert est devenu effectif à l'ouverture des marchés le 14 avril 2023. Les actions d'ERYTECH ont continué à être négociées sous le symbole ERYP et la négociation de ses ADS n'a pas été affectée par le transfert.

Le 17 avril 2023, Akkadian Partners, entité domiciliée au Luxembourg et agissant pour le compte d'Akkadian Partners Fund, a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 avril 2023, le seuil de 5 % du capital d'ERYTECH Pharma et détenir 5,06 % du capital et 4,83 % des droits de vote de la Société.

#### Mai 2023 :

Le 1<sup>er</sup> mai 2023, Akkadian Partners a informé le Conseil d'administration d'ERYTECH de son intention de s'opposer au projet de fusion avec PHERECYDES et de prendre le contrôle de fait d'ERYTECH en vue de poursuivre des projets d'acquisition alternatifs avec la trésorerie d'ERYTECH. Après avoir examiné et évalué les projets d'acquisition mentionnés par Akkadian Partners, la direction et le conseil d'administration d'ERYTECH, avec l'aide de conseillers financiers et juridiques externes, ont déterminé que les idées proposées n'étaient pas dans le meilleur intérêt d'ERYTECH et de ses parties prenantes.

Le 15 mai 2023, ERYTECH et PHERECYDES ont conclu un accord de fusion, en vertu duquel PHERECYDES serait fusionnée dans ERYTECH et les actionnaires de PHERECYDES recevraient 15 nouvelles actions ERYTECH pour chaque 4 actions PHERECYDES qu'ils possédaient. Un apport par Elaia Partners, Go Capital, et un pool d'actionnaires de PHERECYDES représenté par M. Guy Rigaud, de 827 132 actions PHERECYDES a été fait à ERYTECH en contrepartie de 3 101 745 actions ERYTECH nouvellement émises.

#### Juin 2023 :

Le 5 juin 2023, ERYTECH Pharma a annoncé qu'Akkadian Partners avait engagé une procédure judiciaire pour obtenir le report du vote sur la fusion avec Pherecydes lors de l'assemblée générale du 23 juin 2023. Le 14 juin 2023, le Tribunal de Commerce de Lyon a rejeté la demande d'Akkadian Partners de reporter le vote sur la fusion avec PHERECYDES Pharma et a ordonné la nomination d'un second expert judiciaire pour évaluer le rapport des parts de fusion.

Le 20 juin 2023, ERYTECH annonce qu'Akkadian Partners poursuit sa tentative de déstabilisation avec le dépôt d'une nouvelle plainte. Malgré le rejet par le Président du Tribunal de Commerce de Lyon de la demande d'Akkadian Partners de reporter le vote de l'assemblée générale sur le projet de fusion, Akkadian Partners demande l'annulation de l'augmentation de capital du 15 mai 2023. Cette augmentation de capital a été réalisée conformément à la délégation de compétence accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'ERYTECH de 2022 au titre de la résolution 29 et sur la base des rapports émis par Finexsi,

agissant en qualité de commissaire aux apports conformément aux articles L. 225-174, R. 22 10-7 et R. 225-136 du Code de commerce ainsi qu'à la recommandation AMF n°2020-06.

Le 23 juin 2023, la fusion avec PHERECYDES a été approuvée par les actionnaires d'ERYTECH Pharma réunis en Assemblée Générale Mixte. La modification de la dénomination sociale d'ERYTECH en PHAXIAM Therapeutics a également été approuvée. Le 27 juin 2023 et le 28 juillet 2023, Akkadian Partners a initié deux autres procédures judiciaires pour contester les votes de certains actionnaires d'ERYTECH et demander l'annulation de la fusion telle que votée lors de l'Assemblée Générale Mixte.

Le 28 juin 2023, PHAXIAM Therapeutics a annoncé que le nouveau code mnémorique de ses actions sur Euronext et Nasdaq était passé d'ERYP à PHXM, avec effet au 29 juin 2023.

## 2. RÈGLES ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1. Base de préparation

Les Etats financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon le principe de la continuité d'exploitation de la Société en partant de l'hypothèse que la Société poursuivra ses activités dans un avenir proche. En tant que tels, ils n'incluent pas les ajustements liés au montant ou à la classification des actifs et des passifs qui pourraient être nécessaires si la Société n'était pas en mesure de poursuivre ses activités. La Société a subi des pertes d'exploitation et des flux de trésorerie négatifs depuis sa création s'expliquant par le caractère innovant des produits développés et impliquant une phase de recherche et développement sur plusieurs années.

La Société a historiquement financé sa croissance par un renforcement de ses fonds propres sous forme d'augmentations de capital et d'émissions d'obligations convertibles en actions.

A la date du conseil d'administration qui a arrêté les états financiers consolidés intermédiaires résumés, la Société dispose d'un horizon de trésorerie pour financer ses activités jusqu'en mars 2025, compte tenu notamment des éléments ci-après :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société pour 1,5 millions d'euros au 30 juin 2024, ceux-ci étant principalement constitués de disponibilités et de dépôts à terme mobilisables immédiatement sans pénalité,
- La levée de fond de 7,8 millions d'euros réalisée le 1<sup>er</sup> juillet 2024,
- Les prévisions de consommation de trésorerie pour les 12 mois postérieurement à la date de clôture. Ces prévisions incluent les hypothèses suivantes :
  - Encaissement d'une subvention et d'une avance remboursable BPI pour un montant total de 1 M€,
  - Encaissement du crédit d'impôts recherche 2023 pour 1,6 M€,
  - Mobilisation du crédit d'impôts recherche 2024 pour 1 M€,
  - Reprise des remboursements d'emprunts (PGE) au 2<sup>ème</sup> trimestre 2025

En conséquence, la trésorerie et les équivalents de trésorerie actuels de la société ne devraient pas être suffisants pour couvrir ses besoins d'exploitation pendant les 12 prochains mois au minimum.

En parallèle, PHAXIAM poursuit des discussions visant à un refinancement de la société courant du deuxième semestre 2024 afin de poursuivre son projet. Ces événements et conditions indiquent qu'il existe

une incertitude significative sur la capacité de la Société à poursuivre son activité. Par conséquent, elle pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités. La Société évalue diverses sources de financement, parmi lesquelles l'émission d'instruments de capitaux propres et/ou de nouvelles dettes ou des accords de partenariat pour continuer à financer ses opérations au-delà de son horizon de liquidité.

La capacité de la Société à trouver des financements à court-terme dépendra des conditions financières et économiques et de la volonté des investisseurs ou des prêteurs à accorder des financements. La Société pourrait être dans l'incapacité de trouver des financements à court-terme à des conditions favorables ou ne pas du tout parvenir à trouver des financements à court-terme, en particulier compte tenu notamment de l'environnement généralement défavorable pour le financement des entreprises du secteur des biotechnologies. En outre, la forte volatilité des marchés financiers a eu, et pourrait continuer à avoir, un impact négatif sur le prix de ses actions ordinaires de PHAXIAM, et pourrait avoir un impact négatif sur sa capacité à lever des fonds supplémentaires. Le fait que la Société soit susceptible de ne pas être en mesure de poursuivre ses activités peut entraver sa capacité à tirer parti d'éventuelles opportunités stratégiques ou à exercer ses activités. Si la Société n'est pas en mesure de lever des capitaux lorsque cela est nécessaire ou à des conditions favorables, elle pourrait être contrainte de retarder, de réduire ou d'éliminer ses programmes de recherche et de développement ou tout effort de commercialisation futur, ou de cesser toute activité, et ses actionnaires pourraient perdre tout ou partie de leur investissement dans la Société.

## **2.2. Déclaration de conformité**

Les Etats financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 Information financière intermédiaire telle qu'adoptée par l'Union Européenne (« UE ») et ont été arrêtés et autorisés à la publication par le conseil d'administration de la Société en date du 25 septembre 2024.

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS. Ces notes doivent donc être complétées par la lecture des comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Les méthodes et principes comptables appliqués pour l'établissement des Etats financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à ceux utilisés pour l'établissement des états financiers au 31 décembre 2023, à l'exception des normes décrites ci-dessous. Au 30 juin 2024, toutes les normes IFRS publiées par l'IASB et d'application obligatoire sont les mêmes que celles adoptées par l'UE et obligatoire dans l'UE. En conséquence, les Etats financiers consolidés résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS tels que publiées par l'IASB et adoptées par l'UE.

Les IFRS comprennent les normes internationales d'information financière (« IFRS »), les normes comptables internationales (« IAS »), ainsi que les interprétations publiées par le comité permanent d'interprétation (« SIC ») et le comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (« IFRS IC »).

Les prises de position comptables récemment publiées qui peuvent être pertinentes pour les activités de la Société sont les suivantes :

- Amendements à IAS 1 - *Classification des passifs en courants ou non courants, à compter du 1er janvier 2024*;

- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – Classification et évaluation des instruments financiers, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 ;

La Société ne prévoit pas d'impact significatif résultant de l'adoption future de ces normes.

### 2.3. Principes de consolidation

Conformément à la IFRS 10 *Etats financiers consolidés* (« **IFRS 10** »), une entité est consolidée lorsqu'elle est contrôlée par la Société. La Société contrôle une entité si elle est exposée ou a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et si elle a la capacité d'influer sur le montant de ces rendements à travers son pouvoir sur l'entité. Tous les soldes et transactions intragroupes et les dividendes sont totalement éliminés. Aucun intérêt ne conférant pas le contrôle n'est reconnu au titre de la filiale détenue.

	<b>Date de création</b>	<b>Pourcentage d'intérêt</b>	<b>Méthode de consolidation</b>
ERYTECH Pharma, Inc.	Avril 2014	100%	Intégration globale

La finalisation des opérations de dissolution de la filiale Erytech Inc. aux Etats Unis est effective au 28 juin 2024 avec pour conséquence la cessation des contrats de travail des quatre employés rattachés à la filiale, dont Gil Beyen, Président d'ERYTECH Pharma Inc.

### 2.4. Monnaies étrangères

#### *Monnaie fonctionnelle et conversion des états financiers dans la monnaie de présentation*

Les États financiers consolidés résumés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la société mère, PHAXIAM Therapeutics (la « **Société mère** »). L'état de situation financière d'une entité consolidée pour laquelle la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au taux de change de clôture (taux de change spot à la date des états financiers) et l'état du résultat net, l'état du résultat global et l'état des flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de la période, sauf si les taux de change varient significativement. Les différences de change en résultant sont incluses dans l'état du résultat global en écarts de conversion.

<b>Taux de change (USD pour 1 EUR)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>30/06/2024</b>
Taux moyen	1,0811	1,0816	1,0812
Taux de clôture	1,0866	1,1050	1,0705

### 2.5. Recours à des estimations et jugements

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés en conformité avec les règles prévues par les IFRS implique l'utilisation d'estimations et la formulation d'hypothèses ayant un impact sur les états financiers. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent. Les résultats réels peuvent de ce fait s'avérer différents des estimations initialement formulées. La Société n'a pas identifié de risques environnementaux pouvant modifier les estimations et les jugements actuels. Les principales estimations effectuées sont décrites dans les états financiers consolidés annuels.

L'utilisation d'estimations et jugements porte principalement sur l'évaluation :

- De la juste valeur des travaux de recherche et développement en cours identifié dans le cadre du regroupement d'entreprises (voir note 4.1 et 4.2).
- Des dépréciations d'actifs incorporels (voir note 4.1)
- Des paiements fondés en actions conformément à IFRS 2 (note 3.3.3).

## 2.6. Présentation de l'état du résultat net et de l'état de la situation financière

La Société présente son état du résultat net par fonction. Aujourd'hui, la principale activité de la Société est la recherche et développement. En conséquence, seules les fonctions « frais de recherche et développement » et « frais généraux et administratifs » sont considérées comme représentatives de l'activité de la Société. Le détail des charges par nature est précisé en note 3.2.

## 2.7. Présentation du tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie consolidés est établi en utilisant la méthode indirecte et présente séparément les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement.

## 2.8. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8 Secteurs opérationnels (« IFRS 8 »), l'information par segment opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités de la Société ; elle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le décideur opérationnel (le directeur général) pour allouer les ressources et évaluer la performance.

### Information par secteur d'activité

La Société opère sur un seul segment opérationnel : la conduite de la recherche et du développement de thérapies innovantes utilisant les phages pour cibler les bactéries pathogènes résistantes aux antimicrobiens afin de commercialiser les thérapies basées sur les phages à l'avenir.

### Information par zone géographique

<b>Autres produits(*) provenant de clients externes (en K€)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2024</b>
	(6 mois)	(6 mois)
France	—	407
Etats Unis	7	—
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>407</b>

(\*) Facturation des traitements en accès compassionnel

## 2.9. Événements postérieurs à la clôture

### Juillet 2024 :

Le règlement livraison des 3 905 563 d'actions nouvelles à un prix de souscription unitaire de 2,00 euros pour un montant total de 7,8 millions d'euros portant le capital social de PHAXIAM Therapeutics à 9 980 668 euros, composé de 9 980 668 actions d'une valeur nominale de 1,00 euro chacune a eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2024 permettant à la Société de financer son fonds de roulement et son portefeuille d'avancement d'essais cliniques jusqu'en mars 2025.



### Septembre 2024 :

Un accord avec Bpifrance pour le versement d'une aide sur le programme *E. Coli* d'un million d'euros reçu le 19 septembre et un autre accord, non encore signé, pour le reversement de 10% de l'avance remboursable Tedac pour un montant de 0,5 millions d'euros, avec un échelonnement de 18 mois qui pourrait débiter en octobre 2024.

## 3. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

Comme indiqué en note 4.2, la société Erytech a absorbé la société Pherecydes Pharma le 23 juin 2023 pour devenir Phaxiam Therapeutics. En conséquence l'état du résultat net consolidé au 30 juin 2024 comprend les charges du nouvel ensemble alors que le comparatif au 30 juin 2023 n'intègre pas de charges liées à ex-Pherecydes. La comparabilité des périodes s'en trouve affectée.

### 3.1 Produits des activités courantes

<i>(en K€)</i>	30/06/2023 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Crédit d'impôt Recherche	243	678
Subventions	28	-
Produits liés à des licences ou d'autres contrats	7	407
Produits nets de cessions d'immobilisations	0	8
<b>Autres produits de l'activité</b>	<b>278</b>	<b>1 093</b>

Les produits des activités courantes du premier semestre 2024 sont en augmentation de 0,8 millions d'euros, principalement liés à l'intégration des produits des accès compassionnels et des coûts de recherche Pherecydes qui se reflètent dans l'augmentation du CIR.

### 3.2 Charges opérationnelles par nature

#### 3.2.1. Frais de recherche et développement

30/06/2023 <i>(en K€)</i>	<i>R&amp;D</i>	<i>Affaires réglementaires</i>	<i>Etudes cliniques</i>	<b>Total</b>
Consommables	128	0	101	<b>229</b>
Systèmes d'information et maintenance	(14)	2	113	<b>101</b>
Prestations, sous-traitance et honoraires	210	(144)	228	<b>294</b>
Charges de personnel	911	348	1 381	<b>2 640</b>
Dotations nettes amortissements et provisions	209	0	(58)	<b>151</b>
Autres	0	0	16	<b>16</b>
<b>Total général</b>	<b>1 444</b>	<b>206</b>	<b>1 781</b>	<b>3 431</b>

<b>30/06/2024 (en K€)</b>	<i>R&amp;D</i>	<i>Affaires réglementaires</i>	<i>Etudes cliniques</i>	<b>Total</b>
Consommables	78	5	104	187
Systèmes d'information et maintenance	22	5	37	64
Prestations, sous-traitance et honoraires	239	79	1 554	1 872
Charges de personnel	633	500	1 407	2 540
Dotations nettes amortissements et provisions	114	1	42	157
Dépréciation du Goodwill	1 568	-	-	1 568
Autres	15	-	2	17
<b>Total général</b>	<b>2 669</b>	<b>590</b>	<b>3 146</b>	<b>6 405</b>

L'augmentation des dépenses de recherche et développement entre 2024 et 2023 de 1,4 millions d'euros s'explique principalement par une augmentation de 1,3 millions d'euros des dépenses de services et de sous-traitance et par une dépréciation de l'IP endocardite (EnDoCom) de 1,5 millions d'euros. L'augmentation des dépenses de R&D, hors provision, s'explique par l'intégration des essais cliniques initiés par Pherecydes, non présentés dans la période comparative précédente (30/06/2023) la fusion n'étant intervenue que fin juin 2023, avec principalement le programme PJI dues à *S. Aureus* pour 0,6 millions d'euros, la sous-traitance de production des Phages pour 0,3 millions d'euros et les autres essais cliniques pour 0,2 millions d'euros (*E. Coli* et *Pseudomonas*).

### 3.2.2. Frais généraux et administratifs

<b>Frais généraux et administratifs (en K€)</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>30/06/2024</b>
Consommables	47	59
Systèmes d'information et maintenance	442	405
Prestations, sous-traitance et honoraires	5 664	1 620
Charges de personnel	2 957	2 801
Dotations nettes amortissements et provisions	(110)	213
Autres	246	248
<b>Total</b>	<b>9 245</b>	<b>5 346</b>

La baisse des frais généraux et administratifs de 3,9 M€ entre juin 2023 et juin 2024 comprend 3,4 M€ de coûts de fusion Pherecydes Pharma 2023 non récurrents et 0,5 M€ de programmes d'économies récurrents (cout d'assurance et frais d'audit notamment).

### 3.3 Charges de personnel.

L'effectif Erytech au 23 juin 2023, avant fusion, était de 35 personnes. L'effectif Phaxiam au 30 juin 2024 est de 54 personnes, post fusion Pherecydes.

#### 3.3.1 Frais de recherche et développement

<b>30/06/2023 (en K€)</b>	<i>R&amp;D</i>	<i>Affaires réglementaires</i>	<i>Etudes cliniques</i>	<b>Total</b>
Salaires et traitements	603	287	1 047	<b>1 937</b>
Rémunération basée sur des actions (employés et	33	0	114	<b>147</b>
Charges sociales	275	61	220	<b>556</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>911</b>	<b>348</b>	<b>1 381</b>	<b>2 640</b>

30/06/2024 (en K€)	R&D	Affaires réglementaires	Etudes cliniques	Total
Salaires et traitements	390	365	908	1 663
Rémunération basée sur des actions (employés et	64	33	83	181
Charges sociales	179	101	416	696
<b>Charges de personnel</b>	<b>633</b>	<b>500</b>	<b>1 407</b>	<b>2 540</b>

L'effectif temps plein moyen (ETP) était de 27 sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et de 42 sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

La baisse des frais de personnel de recherche et développement de 0,1 M€ entre juin 2023 et juin 2024, provient principalement d'une baisse de 0,8 millions d'euros lié à la fermeture d'Erytech Inc et d'une augmentation de 0,7 millions d'euros lié à l'intégration du personnel de recherche Pherecydes.

### 3.3.2 Frais généraux et administratifs

(en K€)	30/06/2023	30/06/2024
Salaires et traitements	2 078	1 749
Rémunération basée sur des actions (employés et dirigeants)	230	221
Charges sociales	645	831
Provision restructuration	4	-
<b>Charges de personnel</b>	<b>2 957</b>	<b>2 801</b>

L'effectif temps plein moyen (ETP) était de 18 sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023 et 13 sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024.

La baisse des frais de personnel administratifs de 0,2 M€ entre juin 2023 et juin 2024, provient principalement d'une baisse de 0,6 millions d'euros lié à la fermeture d'Erytech Inc et d'une augmentation de 0,4 millions d'euros lié à l'intégration du personnel administratif Pherecydes (fusion juin 2023).

### 3.3.3 Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)

#### Plan de Stock options (SO)

Aucun nouveau plan n'a été créé au cours du premier semestre 2024 et aucune nouvelle attribution n'a eu lieu au titre des plans de l'année précédente.

#### Plan de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE »)

Aucun nouveau plan n'a été créé au cours du premier semestre 2024 et aucune nouvelle attribution n'a eu lieu au titre des plans de l'année précédente.

#### Plan d'actions gratuites (« AGA »)

Aucun nouveau plan n'a été créé au cours du premier semestre 2024 et aucune nouvelle attribution n'a eu lieu au titre des plans de l'année précédente.

#### Détail de la charge par exercice

Nom du plan	Montant au CR en K€ au 30/06/2023	dont salariés	dont mandataires sociaux et comité	dont administrateurs
AGA	66	—	66	—
BSPCE	435	222	104	109
SO	(110)	(123)	13	—
<b>Total</b>	<b>391</b>	<b>99</b>	<b>183</b>	<b>109</b>

Nom du plan	Montant au CR en K€ au 30/06/2024	dont salariés	dont mandataires sociaux et	dont administrateurs
AGA	371	117	254	-
BSPCE	-	-	-	-
SO	50	13	37	-
<b>Total</b>	<b>421</b>	<b>130</b>	<b>291</b>	<b>-</b>

Au 30 juin 2024, les instruments de capitaux propres en circulation pourraient donner lieu à l'émission de 604 230 actions.

### 3.4 Résultat financier

(en K€)

	30/06/2023 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Revenus des dépôts à terme	171	0
Variation de la juste valeur des dérivés passifs	0	0
Gains de change	137	148
Autres produits financiers	23	27
<b>Produits financiers</b>	<b>331</b>	<b>175</b>
Coût amorti de l'emprunt convertible	0	0
Charges financières sur dette de loyers	(25)	(33)
Intérêts sur emprunts	(78)	(75)
Pertes de change	(239)	(24)
Autres charges financières	0	
<b>Charges financières</b>	<b>(342)</b>	<b>(132)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(11)</b>	<b>43</b>

### 3.5 Impôt sur le résultat

Au 30 juin 2024 la charge d'impôt de 19 K€ correspond à l'impôt exigible 2024 d'ERYTECH Inc.

Depuis février 2023, la Société fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des années 2020 et 2021, contrôle de l'administration fiscale déclenché tous les 3 ans (précédent contrôle en 2019). L'administration n'a notifié aucun redressement à la date de publication des comptes. Aucune provision pour risque lié à ce contrôle fiscal n'est enregistrée dans les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2024.

### 3.6 Résultat de base par action et résultat dilué par action

Les montants figurant dans les tableaux ci-après sont présentés après regroupement des actions

	30/06/2023 (6 mois)	30/06/2024 (6 mois)
Résultat net (en K€)	(12 201)	(10 635)
Nombre d'actions pondéré de la période (1)	3 284 500	6 074 856
<b>Résultat de base par action (€/action)</b>	<b>(3,71)</b>	<b>(1,75)</b>
<b>Résultat dilué par action (€/action)</b>	<b>(3,71)</b>	<b>(1,75)</b>

(1) après déduction des actions auto-détenues (249 actions sont détenues en propre par la Société et comptabilisées en diminution des capitaux propres).

Au 30 juin 2023 et 2024, les actions qui pourraient être émises par les instruments de capitaux propres (voir Note 3.3.3) n'ont pas été prises en considération dans le calcul du résultat dilué, car leur effet ne serait pas dilutif mais relatif.

## 4. NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

### 4.1 Immobilisations

#### 4.1.1. Immobilisations incorporelles

<i>(en K€)</i>	IP R&D et Autres immobilisations incorporelles
<b>VALEUR BRUTE</b>	
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>23 028</b>
Acquisitions	
Cessions	
Effet de change	
Reclassement	
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>23 028</b>
<b>AMORTISSEMENT ET DEPRECIATION</b>	
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>(1 665)</b>
Dépréciation EnDoCom (cf ci-dessous)	(1,568)
Diminution	
Effet de change	
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>(3 234)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>	
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>21 362</b>
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>19 794</b>

Les IP R&D et autres immobilisations incorporelles sont constituées de la juste valeur des travaux de recherche et développement en cours de Pherecydes Pharma pour 19 794 K€ :

- IP infections ostéoarticulaires sur prothèses (PJI) pour 17 909 K€ ;
- IP endocardite (EnDoCom) pour 1 884 K€ après dépréciation comptable pour de 1 568 K€ constatée au premier semestre 2024.

La technique d'évaluation utilisée pour mesurer la juste valeur de projets de R&D en cours est un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. La juste valeur est estimée comme étant la valeur actuelle des flux de trésorerie nets qui devraient être générés par la propriété intellectuelle de deux projets de R&D identifiés.

Les hypothèses retenues dans le cadre de la détermination de la juste valeur des actifs sont :

- Taux de croissance à long terme : 1,1 % ;
- Taux d'actualisation de l'IP à 16,4% ;
- Plan d'affaires à 10 ans.

### **Dépréciation de l'IP endocardite**

Compte tenu du montant de la levée de fonds de juin 2024, 7,8 millions d'euros, et du lancement de l'étude globale de Phase II PJI *S.Aureus*, un ralentissement du programme EnDoCom devient probable.

En conséquence, la Société a évalué la valeur recouvrable de l'IP Endocardite au 30 juin 2024, prenant en compte le nouveau calendrier de développement estimé et l'incertitude accrue de la poursuite du projet en fonction des fonds qui seront levés dans le futur. La valeur comptable de IP Endocardite étant supérieure à sa valeur recouvrable estimée à 1884K€, une perte de valeur de 1568K€ a été comptabilisée au 30 juin 2024.

Les hypothèses retenues dans le cadre de la détermination de la juste valeur de l'IP Endocardite au 30 juin 2024 sont :

- Taux de croissance à long terme : 1,1 % ;
- Taux d'actualisation de l'IP à 18,4% ;
- Plan d'affaires à 10 ans.
- Sensibilité : Une hausse de 1 point du taux d'actualisation entraînerait une dépréciation complémentaire de 355K€

Compte tenu du montant de la poursuite du développement de l'IP PJI et de l'augmentation de valeur significative attendue de son extension au marché américain concrétisée par le lancement prévu d'une première étude clinique globale (EU/US) de phase II « Gloria », il n'y a pas de perte de valeur de l'IP PJI au 30 juin 2024.

#### **4.1.2 Regroupement d'entreprises.**

##### **Politique comptable**

La société comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition lorsque l'ensemble des activités et des actifs acquis répond à la définition d'une entreprise et que le contrôle est transféré à la société. La société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou à droit à des rendements variables du fait de son implication dans l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements par le biais du pouvoir qu'elle détient sur l'entité. Les états financiers des entreprises acquises sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle commence jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

La contrepartie transférée lors de l'acquisition est généralement évaluée à sa juste valeur, de même que les actifs nets identifiables acquis. Tout écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation annuel. Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Si des attributions de paiements fondés sur des actions (attributions de remplacement) doivent être échangées contre des attributions détenues par les salariés de l'entreprise acquise (attributions de l'entreprise acquise), tout ou partie du montant des attributions de remplacement de l'acquéreur est inclus dans l'évaluation de la contrepartie transférée dans le cadre du regroupement d'entreprises. Cette détermination est basée sur l'évaluation du marché des attributions de remplacement par rapport à l'évaluation du marché des attributions de l'entreprise acquise et sur la mesure dans laquelle les attributions de remplacement se rapportent à des services antérieurs au regroupement.

Le 23 juin 2023, ERYTECH a acquis 100% des actions et des droits de vote de Pherecydes Pharma S.A. en échange de ses actions propres. La Société a déterminé qu'elle avait obtenu le contrôle de Pherecydes Pharma et qu'elle était l'acquéreur comptable à cette date. A la même date, Pherecydes Pharma S.A. a été fusionnée avec la Société.

La prise de contrôle de Pherecydes Pharma S.A. permettra à la Société de devenir un leader mondial dans le domaine de la phagothérapie et des autres besoins médicaux liés à la résistance aux antimicrobiens.

### **A. Contrepartie transférée (prix d'acquisition):**

Le tableau suivant résume la juste valeur à la date d'acquisition de chaque catégorie principale de contrepartie transférée.

<i>(En milliers d'euros)</i>	Note	
Instruments de capitaux propres	i	24 642
Remplacement des droits à paiements fondés sur des actions	ii	459
<b>Total de la contrepartie transférée (prix d'acquisition)</b>		<b>25 101</b>

#### **i. Instruments de capitaux propres émis (chiffres présentés avant le regroupement d'actions)**

La juste valeur des actions ordinaires émises a été calculée sur la base du cours de l'action cotée en bourse de la société ;

	Nombre d'actions	Prix de l'action	Valeur (en milliers)
Actions émises le 15 mai 2023	3 101 745	0,95	2 956
Actions émises le 23 juin 2023	26 575 894	0,82	21 686
<b>Total</b>	<b>29 677 639</b>		<b>24 642</b>

La contrepartie transférée pour obtenir le contrôle a été versée en deux fois, la première le 15 mai 2023 au prix de l'action Erytech de 9,53€, et la seconde le 23 juin 2023 au prix de l'action Erytech de 8,16€.

#### **ii. Remplacement des paiements fondés sur des actions**

Conformément aux termes de l'accord d'acquisition, le Groupe a échangé les droits à paiements fondés sur des actions détenus par les employés de Pherecydes Pharma S.A. (les attributions de l'entreprise acquise) contre des droits à paiements fondés sur des actions de la Société (les attributions de remplacement). La partie du montant des attributions de remplacement de l'acquéreur incluse dans l'évaluation de la contrepartie transférée s'élève à 436 milliers d'euros.

La partie du montant des attributions de remplacement de l'acquéreur incluse en tant que charge de paiement fondé sur des actions pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'élève à 459 K€.

### **B. Frais liés à l'acquisition :**

Les frais de l'ensemble de l'opération supportés s'établissent à 3 413 K€ et sont présentés dans les frais généraux.



## **C. Juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition**

<b>Juste valeur des actifs et des passifs identifiables à la date de transaction (en K€)</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2023 IFRS</b>
Immobilisation incorporelles	4.1.1	21 389
Immobilisation corporelles	4.1.3	485
Droits d'utilisation	4.2	517
Autres actifs non courants		83
Autres actifs courants		1 607
Trésorerie et équivalent de trésorerie		30
Dettes financières	4.6	(2 936)
Dettes liées aux obligations locatives	4.7	(474)
Autres passifs non courants		(470)
Autres passifs courants		(4 775)
<b>Actif net acquis</b>		<b>15 456</b>

### **i. Évaluation des justes valeurs**

La technique d'évaluation utilisée pour mesurer la juste valeur de projets de R&D en cours est un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. La juste valeur est estimée comme étant la valeur actuelle des flux de trésorerie nets qui devraient être générés par la propriété intellectuelle de deux projets de R&D identifiés.

La juste valeur des actifs de Pherecydes Pharma comprend l'évaluation des travaux de recherche et de développement en cours comptabilisés dans les immobilisations incorporelles pour un montant de 21 361 K€ :

- IP infections ostéoarticulaires sur prothèses (PJI) pour 17 909 K€;
- IP endocardite (EnDoCom) pour 3 452K€.

Les hypothèses retenues dans le cadre de la détermination de la juste valeur des actifs sont :

- Taux de croissance à long terme : 1,1 % ;
- Taux d'actualisation de l'IP à 16,4% ;
- Plan d'affaires à 10 ans.

Certaines hypothèses utilisées pour valoriser la juste valeur de la propriété intellectuelle (« IP » ou actifs incorporels) PJI sont particulièrement sensibles aux variations :

- Une hausse du taux d'actualisation d'un point conduirait à une baisse de la valeur de l'IP R&D PJI de 1,7M€ ;
- Une variation de l'hypothèse de taux de part de marché de 5 points conduirait à une variation de la valeur de l'IP R&D PJI de 3,2M€ ;
- Une variation du prix de vente estimé de 5% conduirait à une variation de la valeur de l'IP R&D PJI de 1,6M€ ;
- Une variation de la probabilité de succès du développement clinique du produit de 5 points conduirait à une variation de la valeur de l'IP R&D PJI de 7,4M€.

## **D. Goodwill**

Le goodwill résultant de l'acquisition a été comptabilisé comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Note	
Contrepartie transférée (prix d'acquisition)	A	25 078
Juste valeur des actifs nets identifiables	C	-15 456
<b>Goodwill</b>		<b>9 622</b>

Compte tenu du montant de la poursuite du développement de l'IP PJI et de l'augmentation de valeur attendue résultant de son extension au marché américain concrétisé par le lancement prévu début 2025 de l'étude globale de Phase II PJI *S.Aureus*, il n'y a pas de perte de valeur sur le goodwill au 30 juin 2024.

### **4.1.3. Immobilisations corporelles**

	Installations générales et aménagement divers	Installations techniques, matériel et outillage	Matériel de bureau et informatique	Immobilisations en cours	TOTAL
<b>VALEUR BRUTE</b>					
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>3 428</b>	<b>3 594</b>	<b>886</b>	<b>669</b>	<b>8 578</b>
Acquisitions	-	-	-	14	14
Cessions	(4)	(106)	(32)	-	(143)
Reclassement	655	28	-	(684)	—
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>4 080</b>	<b>3 516</b>	<b>854</b>	<b>-</b>	<b>8 450</b>
<b>AMORTISSEMENT &amp; PROVISIONS</b>					
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>(3 237)</b>	<b>(3 470)</b>	<b>(867)-</b>		<b>(7 574)</b>
Amortissement	(75)	(37)	(18)	-	(131)
Reprise de provision	-	7	-	-	7
Diminution	4	99	32	-	136
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>(3 308)</b>	<b>(3 401)</b>	<b>(853)-</b>		<b>(7 562)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>					
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>191</b>	<b>125</b>	<b>19</b>	<b>669</b>	<b>1 004</b>
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>771</b>	<b>116</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>888</b>

## 4.2 Droit d'utilisation

(en K€)	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Matériel de transport	Matériel de bureau et informatique	TOTAL
<b>VALEUR BRUTE</b>					
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>5 602</b>	<b>143</b>	<b>127</b>	<b>118</b>	<b>5 450</b>
Augmentation	68	—	—	—	68
Diminution	—	—	—	—	—
Sortie de contrat	(12)	—	—	—	(12)
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>5 117</b>	<b>143</b>	<b>127</b>	<b>118</b>	<b>5 506</b>
<b>AMORTISSEMENT</b>					
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>(2 410)</b>	<b>81</b>	<b>(108)</b>	<b>(118)</b>	<b>(2 555)</b>
Augmentation	(258)	(48)	(9)	—	(315)
Diminution	—	—	—	—	—
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>(2 668)</b>	<b>33</b>	<b>(117)</b>	<b>—</b>	<b>(2 870)</b>
<b>VALEUR NETTE</b>					
Au 31 décembre 2023	2 556	224	20	—	2 895
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>2 450</b>	<b>176</b>	<b>11</b>	<b>—</b>	<b>2 636</b>

## 4.3 Créances client et autres actifs courants

(en K€)	31/12/2023	30/06/2024
Créances clients	103	255
<b>Total créances clients et comptes rattachés</b>	<b>103</b>	<b>255</b>
Crédit d'impôt recherche	3 134	2 329
Autres créances (dont créances fiscales et sociales)	1 627	763
Cautions versées dans le cadre des locations immobilières	17	130
Fournisseurs - paiements d'avance et dépôts	194	43
Charges constatées d'avance	671	903
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>5 643</b>	<b>4 169</b>

### Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 *quater* B et 49 *septies* F du Code général des impôts relatifs au crédit d'impôt recherche (« CIR »). Au 30 juin 2024, les créances de CIR d'un montant de 2 329 K€ comprennent le Crédit d'Impôt Recherche pour 1 649 K€ au titre de l'exercice 2023, et 680 K€ (estimation du CIR pour le premier semestre 2024).

### Charges payées d'avance

Au 31 décembre 2023 et au 30 juin 2024, les charges payées d'avance sont principalement liées aux frais d'assurance et aux frais d'augmentation de capital qui seront imputés sur la prime d'émission à la date de réalisation de l'augmentation (juillet 2024)

#### 4.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en K€)	31/12/2023	30/06/2024
Comptes courants	10 450	1 439
Dépôts à terme	23	24
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>10 474</b>	<b>1 463</b>
Découverts bancaires	-	-
<b>Total trésorerie nette</b>	<b>10 474</b>	<b>1 463</b>

La trésorerie au 30 juin 2024, pour un montant de 1 463 K€ correspond à la position avant l'Augmentation de Capital.

#### 4.5 Capitaux propres

Au 30 juin 2024, le capital social de la Société mère était composé de 6 075 105 actions, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1,00 euro.

#### 4.6 Provisions

(en K€)	31/12/2023	30/06/2024
Provision pour indemnités de retraite	374	220
Autres provisions pour charges	676	677
<b>Provisions - Part à plus d'un an</b>	<b>1 051</b>	<b>897</b>
Provision pour restructuration	0	0
Autres provisions pour charges	96	28
Provisions - Part à moins d'un an	96	28

#### 4.7 Dettes financières

	Avances conditionnées	Emprunts bancaires	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>580</b>	<b>9 620</b>	<b>-2</b>	<b>10 198</b>
Encaissement	-	-	-	-
Coût amorti	-	2	-	2
Remboursement	-	-	-	-
Effet de change	-	-	-	-
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>580</b>	<b>9 622</b>	<b>-2</b>	<b>10 200</b>

## Dettes financières par maturité

30/06/2023 (en K€)	A moins d'un an	D'un à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Obligations convertibles	-	-	-	-	-
Avances conditionnées	226	345			571
Emprunts bancaires	4 777	4 852		-	9 629
Autres	-	-	-	-	-
<b>Total dettes financières</b>	<b>5 003</b>	<b>5 197</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 200</b>

Les dettes financières à moins d'un an de 5 003 K€ comprennent les échéances de PGE du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025 pour 2 965 K€ ainsi que les échéances du 1er janvier au 30 juin 2024 pour 1 511 K€ dont le remboursement a été suspendu en accord avec les établissements bancaires concernés.

### 4.7.1 Obligations convertibles

La possibilité pour la Société d'émettre des tranches supplémentaires a expiré car les OCA pouvaient être exercés par tranches sur une période de 24 mois à compter du 25 juin 2020, c'est-à-dire jusqu'au 25 juin 2022. Au 30 juin 2024, il reste 30 303 BSA en circulation.

### 4.7.2 Avances conditionnées

La Société n'a pas procédé à des remboursements sur le premier semestre 2024.

### 4.7.3 Emprunts bancaires

La Société n'a procédé à aucune nouvelle souscription ni remboursement sur le premier semestre 2024 en accord avec ses partenaires bancaires.

## 4.8 Dettes de loyers

(en K€)	Dettes de loyers
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>3 067</b>
Augmentation sans effet sur la trésorerie	68
Diminution sans effet sur la trésorerie	(12)
Remboursement	(393)
<b>Au 30 juin 2024</b>	<b>2 730</b>

## Dettes de loyers par maturité

30/06/2024 (en K€)	A moins d'un an	D'un à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Total dettes de loyer</b>	<b>669</b>	<b>1 057</b>	<b>1 002</b>	<b>2</b>	<b>2 730</b>

#### 4.9 Dettes fournisseurs et autres passifs courants

<i>(en K€)</i>	31/12/2023	30/06/2024
Fournisseurs	3 679	3 411
Factures non parvenues	3 426	2 509
<b>Total dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>7 104</b>	<b>5 919</b>
Dettes fiscales et sociales	3 454	3 591
Dettes sur immobilisations	505	83
Produits constatés d'avance		0
Autres dettes	218	37
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>4 177</b>	<b>3 710</b>

#### 5 Instruments financiers inscrits dans l'état de situation financière et effet sur le résultat

31/12/2023 <i>(en K€)</i>	Valeur au bilan (1)	Juste valeur par résultat	Juste valeur par autres éléments du résultat global	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Juste valeur
Autres actifs financiers non courants	205			205		205
Autres actifs financiers courants	180			180		180
Clients et comptes rattachés	1036			103		103
Autres actifs courants	4 941			4 941		4 941
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2)	10 474	10 474				10 474
<b>Total actifs financiers</b>	<b>15 901</b>	<b>10 474</b>		<b>5 428</b>	<b>—</b>	<b>15 901</b>
Dettes financières - part à plus d'un an (3)	7 030				7 030	7 030
Dettes de loyers - part à plus d'un an (4)	2 348				2 348	2 348
Dettes financières - part à moins d'un an (3)	3 169				3 169	3 169
Dettes de loyers - part à moins d'un an (4)	718				718	718
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	7 104				7 104	7 104
Autres passifs courants (6)	4 046				4 046	4 046
<b>Total passifs financiers</b>	<b>24 415</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>24 415</b>	<b>24 415</b>

<b>30/06/2024 (en K€)</b>	<b>Valeur au bilan (1)</b>	<b>Juste valeur par résultat</b>	<b>Juste valeur par autres éléments du résultat global</b>	<b>Actifs financiers au coût amorti</b>	<b>Passifs financiers au coût amorti</b>	<b>Juste valeur</b>
Autres actifs non courants	284			284		284
Autres actifs financiers courants	130			130		130
Clients et comptes rattachés	255			255		255
Autres actifs courants	4 169			4 169		4 169
Trésorerie et équivalents de trésorerie (2)	1 463	1 463				1 463
<b>Total actifs financiers</b>	<b>6 301</b>	<b>1 463</b>	<b>0</b>	<b>4 838</b>	<b>0</b>	<b>6 301</b>
Dettes financières - part à plus d'un an (3)	5 197				5 197	5 197
Dettes de loyers - part à plus d'un an (4)	2 061				2 061	2 061
Dettes financières - part à moins d'un an (3)	5 003				5 003	5 003
Dettes de loyers - part à moins d'un an (4)	669				669	669
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	5 919				5 919	5 919
Autres passifs courants	3 705				3 705	3 705
<b>Total passifs financiers</b>	<b>22 554</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 554</b>	<b>22 554</b>

- (1) La valeur comptable de ces actifs et passifs est une approximation raisonnable de leur juste valeur.
- (2) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des comptes bancaires et des dépôts à terme qui sont respectivement évalués en utilisant des évaluations de niveaux 1.
- (3) La juste valeur des dettes financières est déterminée en utilisant une évaluation de niveau 2.
- (4) La juste valeur des dettes de loyers est déterminée en utilisant une évaluation de niveau 2.
- (5) A l'exception des produits constatée d'avance.

## 5. PASSIFS ÉVENTUELS

Le 5 juin 2023, ERYTECH Pharma a annoncé qu'Akkadian Partners avait engagé une procédure judiciaire d'urgence, par une demande du 2 juin 2023, aux fins d'obtenir le report du vote sur la fusion avec Pherecydes lors de l'assemblée générale du 23 juin 2023. Le 14 juin 2023, le Tribunal de Commerce de Lyon a rejeté la demande d'Akkadian Partners de reporter le vote sur la fusion avec PHERECYDES Pharma et a ordonné la nomination d'un second expert judiciaire pour évaluer le rapport des parts de fusion. Akkadian Partners n'a pas souhaité verser la consignation complémentaire requise par l'expert, ce qui a abouti à ce que l'expert interrompe sa mission et dépose son rapport en l'état le 21 février 2024, indiquant qu'il n'a pas été en mesure de donner un avis sur la parité de la fusion.

Malgré le rejet des prétentions d'Akkadian Partners de reporter le vote de l'assemblée générale sur le projet de fusion, les 19 juin, 27 juin et 28 juillet 2023, la Société a reçu trois assignations devant le Tribunal de Commerce de Lyon à la requête d'Akkadian, visant respectivement à obtenir (i) la nullité de l'augmentation de capital du 15 mai 2023, (ii) l'établissement d'une action de concert et la privation des droits de vote des concertistes et (iii) la nullité de l'assemblée générale du 23 juin 2023 ayant approuvé la réalisation de la

fusion. Les procédures introduites par les assignations des 19 juin, 27 juin et 28 juillet 2023 ont toutes trois été jointes au cours d'une audience de procédure le 27 septembre 2023. La procédure au fond est en cours. Concernant la nullité de l'augmentation de capital, il est précisé qu'elle a été réalisée conformément à la délégation de compétence accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'ERYTECH Pharma de 2022 au titre de la résolution 29 et sur la base des rapports émis par Finexsi, agissant en qualité de commissaire aux apports conformément aux articles L. 225-174, R. 22 10-7 et R. 225-136 du Code de commerce ainsi qu'à la recommandation AMF n°2020-06.

Malgré ces procédures, le 23 juin 2023, la fusion avec PHERECYDES a été approuvée par les actionnaires d'ERYTECH Pharma réunis en Assemblée Générale Mixte. La modification de la dénomination sociale d'ERYTECH en PHAXIAM Therapeutics a également été approuvée.

## 6. PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent le président du conseil d'administration (Didier Hoch), le directeur général (Thibaut du Fayet), les deux directeurs généraux délégués (Jérôme Bailly et Éric Soyer), les membres du conseil d'administration et les membres du comité exécutif.

La rémunération des dirigeants de la Société et des membres du comité exécutif est présentée ci-après :

(en K€)	30/06/2023			30/06/2024		
	Rémunérations et avantages en nature	Provision indemnité de départ à la retraite	Paiements fondés sur des actions	Rémunérations et avantages en nature	Provision indemnité de départ à la retraite	Paiements fondés sur des actions
Mandataires	875	11	136	1 289	(89)	144
Comité exécutif	368	8	(169)	954	(25)	94
Administrateurs	156	-	-	452	-	53
<b>Total</b>	<b>1 399</b>	<b>19</b>	<b>-33</b>	<b>2 696</b>	<b>(114)</b>	<b>291</b>

Le montant de 2696 K€ de rémunérations au 30 juin 2024 intègre la rémunération et les indemnités de départ de Gil Beyen versé suite à la liquidation d'ERYTECH Inc pour 310 K€ (335 K\$). Est aussi intégré une provision pour indemnité de départ de 431 K€ et une provision pour charge sociale de 330 K€ pour les départs prévus d'Éric Soyer et de deux autres membres du comité exécutif.

Le montant total des provisions pour indemnité de départ à la retraite au 30 juin 2024 est de 90 K€, dont 50 K€ pour les mandataires sociaux et 40 K€ pour les membres du comité exécutif.

La Société n'a pas d'autres parties liées.

## 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a pas d'engagements hors bilan.



## IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS



KPMG SA  
51 rue de Saint Cyr  
69009 Lyon



RSM PARIS  
26 rue Cambacérés  
75008 Paris

# Phaxiam Therapeutics S.A.

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024**

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

Phaxiam Therapeutics S.A.

60 avenue Rockefeller 69008 LYON

**Phaxiam Therapeutics S.A.**

60 avenue Rockefeller 69008 LYON

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024**

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I - Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 2.4 de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés.

## II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Lyon, le 25 septembre 2024

KPMG SA

Paris, le 25 septembre 2024

RSM PARIS

Stephane DEVIN

Associé

Géraldine VILMINT

Associée

### **Phaxiam Therapeutics S.A.**

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024

Période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024